


Droit de vote des étrangers : clientélisme de la gauche et enfumage de l'UMP



Le 8 décembre dernier, la gauche a voté au Sénat une proposition de loi visant à octroyer le droit de vote aux étrangers. **Ainsi, les socialistes et les communistes tentent de s'attacher un nouvel électorat** alors même que les classes populaires françaises se détournent d'eux, s'apprêtant à voter massivement pour Marine Le Pen (40% des ouvriers selon les sondages).

Alors que MM. Sarkozy et Hollande sont d'accord sur tous les sujets (mondialisme, ouverture des frontières, fédéralisme européen, renflouement des banques, etc.), **l'UMP, dans une posture d'opportunisme électoral, prétend être opposé au droit de vote des étrangers.**

Pourtant, Sarkozy a toujours eu une position constante sur ce sujet, affirmant en 2001, en 2005 et en 2009 dans des discours ou des interviews, qu'il était favorable au droit de vote des étrangers : *« Je ne trouve pas anormal qu'un étranger en situation régulière, qui travaille, paie des impôts et réside depuis au moins dix ans en France, puisse voter lors des élections municipales. J'ouvre un débat en faveur d'une mesure que je pense juste »* (Interview au journal *Le Monde*, 24 octobre 2005).

Pourtant, la nationalité et la citoyenneté sont indissociables. **Comme la République, la citoyenneté est une et indivisible.** Le droit de vote est d'ailleurs un des seuls droits qui reste encore aux Français dans leur pays.

Le droit de vote des étrangers aux élections municipales ouvrirait la porte aux revendications communautaristes avec un impact très grave sur les municipalités, c'est à dire sur les décisions importantes qui concernent la vie quotidienne des Français.